

SUMER

les risques
professionnels
en entreprise
l'apport de l'enquête
• SUMER 2010 •

Jeudi 19 septembre 2013
Maison de la Chimie, Paris



Colloque SUMER du 19 septembre 2013, Maison de la Chimie

« Les risques professionnels en entreprise : l'apport de l'enquête SUMER 2010 »

9h – 9h30 **Accueil**

9h30 – 10h00 **Ouverture par Jean-Denis Combrexelle (DGT)
et Antoine Magnier (Dares)**

Session du matin : présidence Gérard Lasfargues (Anses)

10h00 – 11h00 **Les expositions aux risques professionnels : quelles évolutions
sur quinze ans ?**

Sigolène Morand - Médecin-Inspecteur du travail, **Marine Cavet** - Dares

Sur le champ du secteur privé l'enquête SUMER permet de mesurer l'évolution des principaux risques professionnels depuis 1994 : ni dégradation générale, ni amélioration substantielle, mais plutôt des évolutions contrastées selon les risques et la période, avec néanmoins une montée des risques organisationnels et psychosociaux. En 2010, pour la première fois, SUMER a concerné la Fonction publique territoriale et une partie de la Fonction publique d'État : la comparaison des expositions entre les différents secteurs du public et du privé montre des résultats parfois inattendus.

Discutants : **Laurent Vignalou** - médecin coordinateur, Ministère de l'Économie,
Jean-François Boulat - médecin du travail APST-BTP, comité scientifique Sumer

11h00 – 11h45 **Pénibilité et contraintes organisationnelles**

Raphaëlle Rivalin - Dares, **Nicolas Sandret** - Inspection médicale du travail

La loi de réforme des retraites de 2010 a défini des critères de pénibilité : SUMER 2010 permet d'évaluer qui sont les salariés concernés, dans quels secteurs et quels types d'entreprises ils ou elles travaillent, et aussi comment la pénibilité ainsi définie se combine ou non avec des contraintes organisationnelles et psychosociales.

Discutant : **Yves Struillou** - Conseiller d'État

11h45 – 12h30 **Les agents cancérogènes : expositions et protections**

Marine Cavet - Dares, **Martine Léonard** - Inspection médicale du travail

La prévention des risques de cancer professionnel figurait parmi les principales priorités du plan Santé-travail 2005-2012. SUMER 2010 enregistre un recul, limité mais réel, des expositions aux produits chimiques cancérogènes entre 2003 et 2010, après une progression entre 1994 et 2003. L'analyse montre cependant des expositions très inégalement maîtrisées.

Discutante : **Émilie Council** - Giscop 93, EHESP, Iris

12h30 – 14h00 **Repas sur place**

Session de l'après-midi : présidence Jean-Marc Boulanger (Coct)

14h00 – 14h45 **Les comportements hostiles dans le travail : une analyse sexuée**

Nicolas Sandret - Inspection médicale du travail,
Raphaëlle Rivalin - Dares

Femmes et hommes subissent à parité les divers types de comportements hostiles en situation de travail (agressions de la part de collègues ou supérieurs, comportements méprisants ou dégradants, déni de reconnaissance du travail), mais les femmes, qui travaillent plus souvent en contact avec le public, subissent davantage d'agressions provenant des clients ou usagers. En outre les déterminants de ces situations diffèrent selon le genre des salariés.

Discutant : **Hervé Lanouzière** - Anact

14h45 – 15h30 **Refuser une tâche pour préserver sa santé ?**

Elisabeth Algava - Dares

Un salarié sur huit a refusé ou interrompu une tâche au cours des douze mois précédant l'enquête pour préserver sa santé et sa sécurité ; dans un cas sur deux, ce refus est collectif. Le fait d'être en mauvaise santé favorise les refus individuels, et la présence syndicale les refus collectifs.

Grand témoin : **Jean Auroux** - ancien ministre du travail

15h30 – 16h15 **La prévention des risques vue par les médecins du travail**

Thomas Coutrot - Dares

Selon les médecins du travail, plus de la moitié des salariés sont couverts par un CHSCT et disposent dans leur établissement d'un document d'évaluation des risques professionnels, un tiers sont concernés par un plan de prévention. Les dispositifs de prévention formalisés semblent avoir un impact positif sur la qualité de la prévention en matière de risques chimiques et biologiques, mais on n'observe pas de lien entre leur présence et l'état de santé déclaré par les salariés.

Discutants : **Corinne Letheux** - Cisme, **Geneviève Abadia** - INRS,
Michel Klerlein - Acomede

16h15 **Clôture par le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social**